

LE CRITÈRE SPATIAL DANS LA CLASSIFICATION DES ANIMAUX EN GRÈCE ANCIENNE

Arnaud ZUCKER*

Résumé

C'est à partir de la théorie à la fois matérialiste et écologique de l'espace, développée par les premiers penseurs grecs, que l'on peut comprendre l'utilisation qui est faite en Grèce du critère spatial pour expliquer les différences zoologiques. Le milieu a des implications directes et presque mécaniques sur les animaux qui l'habitent. Aussi les divisions spatiales permettent-elles de penser de façon systématique les différences matérielles entre les animaux. C'est dans la perspective des diététiciens, qui envisagent l'animal avant tout comme un aliment, que le critère spatial se révèle le plus probant et le plus efficace. Et le domaine dans lequel il est exploité avec la plus grande précision est l'ichtyologie dans la mesure où les poissons n'ont, pourrait-on dire, d'autre valeur qu'alimentaire.

Summary

The Space Criteria in the Classification of Animals in Ancient Greece.

The materialistic and ecological theory of space, developed by the earliest Greek philosophers helps one understand how the Greeks used spatial criteria to explain zoological differences. The environment has direct, almost mechanical influences on the animals which live there. Spatial divisions let one analyse in a systematic way the material differences between animals. This criterion appears most valid and efficient for dieteticians insofar as they regard the animal as food. And the field where it is used with the greatest precision is ichthyology to the extent that fishes have only alimentary value.

Mots clés

Classification, Diététique, Ichtyologie, Espace, Grèce ancienne, Topographie.

Key Words

Classification, Dietetic, Ichthyology, Space, Ancient Greece, Topography.

On ne peut parler de taxinomie en Grèce ancienne ni même de classification standard. Non seulement parce que la classification des animaux n'est pas une opération autonome mais aussi parce que ce que nous appelons zoologie ne fait pas l'objet d'un savoir spécialisé ni d'une science unifiée. Le classement des espèces animales est une opération progressive qui n'est pas normative mais explicative et intègre de nombreuses déterminations (morphologiques, physiques, topographiques, culturelles, etc.) : elle vise à établir des corrélations entre diverses qualités des animaux, motivant les unes par les autres. Ces classements ne se présentent jamais sous une forme tabulaire mais sont intégrés ou plutôt élaborés à l'intérieur d'un discours qu'elles contribuent à structurer, et répondent à des perspectives techniques particulières. La façon dont les biologistes classent les animaux n'est pas la même que celle qui est adoptée par les diététiciens ou les pêcheurs. Autrement dit, chaque discipline qui s'attache à définir ou qualifier les animaux construit son

objet et sélectionne les différences pertinentes et les frontières génériques qui lui permettent de l'aborder. Néanmoins, le critère spatial tient une place considérable dans les divers types de classement, à la fois au niveau de la répartition des animaux en classes et dans la distinction opérée à l'intérieur des groupes. La première question qui se pose est de savoir si l'espace constitue un simple repère local autorisant une répartition objective des animaux, où s'il est pensé véritablement comme un *biotope*, qui a des implications essentielles sur l'animal. On se penchera ensuite sur le développement exceptionnel de ce critère en ichtyologie en tâchant d'en comprendre les raisons.

Aussi, avant de nous intéresser aux différents découpages de l'espace dans les textes zoologiques et au sens qui y est donné à la détermination spatiale, il est utile de préciser quel est le statut théorique de l'espace dans les spéculations des premiers physiciens grecs, dont les conceptions imprègnent l'ensemble des études zoologiques ultérieures.

* 425, rue de l'Aiguelongue, 34090 Montpellier, France.

La notion d'espace

Espace et élément

Dans la perspective des savants du VI^{ème} et V^{ème} siècle, l'espace est plus qu'un simple lieu, il relève autant du *topos* (lieu) que du *bios* (mode de vie), et ceci pour deux raisons.

D'abord parce que l'espace n'est pas nettement distingué de l'élément physique qui le constitue : quand les physiciens parlent de l'eau, de la terre, ou de l'air, ils ont en vue à la fois les principes matériels élémentaires et les repères concrets que sont la mer, la terre ferme, l'espace aérien⁽¹⁾. Tous les corps matériels sont composés de ces éléments qui se rencontrent à l'état "brut" sous l'espèce des trois espaces⁽²⁾. Les spéculations sur les qualités physico-thermiques des éléments à partir des deux paires d'opposés fondamentales que sont le chaud et le froid, et le sec et l'humide s'appliquent aux éléments et aux espaces qui sont donc à la fois des "milieux" et les racines des choses, c'est-à-dire les "composants essentiels" des êtres : la terre est froide et sèche, la mer froide et humide, l'air chaud et humide, le feu chaud et sec. Les animaux sont, à l'intérieur de ce cadre primitif, essentiellement définis par leur degré de chaleur et d'humidité, qui les rattache étroitement à un des espaces-éléments.

Espace et organisme

La seconde raison tient à l'orientation véritablement écologique des réflexions de certains de ces philosophes comme Empédocle ou Démocrite. Ces derniers considèrent en effet que les animaux et l'espace dans lequel ils se trouvent sont dans un rapport d'étroite correspondance. Chaque animal étant constitué d'eau, de terre, de feu et d'air, dans une certaine proportion, le milieu doit correspondre à ce qu'ils appellent le mélange (*krasis*) élémentaire de chacun. Leur nature profonde n'est pas d'ordre morphologique mais physique et est exprimée par les quatre qualités signalées.

Cette correspondance ou symbiose peut s'entendre de deux façons différentes, comme le montrent les tableaux suivants : soit la règle est celle de la convergence des semblables, comme c'est le cas dans le modèle démocratéen et, dans une certaine mesure, dans celui qu'élabore Aristote, soit c'est le principe d'une compensation des contraires qui prévaut comme dans le modèle d'Empédocle :

Empédocle (V^{ème}), Fr. A 72

Espaces		Animaux
air	chaud	froids
terre (surface)	tempéré	tempérés
mer	froid	chauds

Démocrite (V^{ème}), Fr. B 5, 2

Espaces		Animaux
air	chaud	chauds
terre (surface)	chaud	chauds
eau	froid	froids

Aristote (IV^{ème}), *De la Respiration*, 20 (14), 477 a ; *De la Génération des Animaux*, II, 1, 732 b

Espaces		Animaux
air	chaud	chauds
terre	chaud	chauds
eau	froid	froids

Théophraste (IV^{ème}/III^{ème}), Fr. 171

Espaces		Animaux
air	froid	chauds
terre	froid	chauds
terre (dans l'eau)	chaud	froids
rivière/étang	chaud	froids
mer	très chaud	très froids

Empédocle, dans un précieux fragment zoogonique, dit que tous les animaux, originellement issus du milieu sec, se sont dirigés vers les éléments susceptibles de compenser l'excès de leur nature interne : "L'ensemble du règne animal s'est divisé suivant la teneur de leur constitution. Les animaux mieux adaptés s'élançaient dans la mer, d'autres allaient respirer dans l'air jusqu'au moment où le feu domina en eux ; les plus lourds étaient allés sur terre ; les constitutions bien tempérées se font entendre de

⁽¹⁾Le mot que l'on traduit par "élément" (*stoicheion* = elementum) n'apparaît pas avant Platon ; les Présocratiques évoquent ou énumèrent ces éléments sans les définir (Burnet, 1919 [trad. fr.], p. 56, n. 1). La première définition est celle d'Aristote : "l'élément de chaque être est son principe constitutif et immanent" (Aristote [Arist.], *Métaphysique*, 1013 a 25 sq.).

⁽²⁾Le feu, qui est associé à l'éther ou, plus communément, au soleil, ne constitue pas un espace viable. Athénée dans les *Deipnosophistes* (Ath., 7, 353 f) cite une classe d'animaux ignés (*purigénès*) mais ne donne aucun exemple ; Aristote (*Histoire des Animaux*, IV, 552 b 16) mentionne la salamandre qui peut se promener dans le feu sans dommage mais il ne la définit pas comme un animal "igné".

toute leur poitrine”⁽³⁾. Aristote explicite la position du philosophe : “Empédocle se trompe quand il dit que les animaux les plus chauds et les plus riches en feu sont dans l’eau, parce qu’ils fuient l’excès de leur chaleur constitutive afin que les qualités contraires qu’ils empruntent au milieu les préservent (*kata ton topon ta enantia*) puisqu’ils manquent de froid et d’humide”⁽⁴⁾.

L'alimentation

Cette interaction entre milieu et animal est un processus qui n’est pas seulement génétique et originel mais constamment réactualisé dans la mesure où les propriétés du milieu et de l’organisme restent stables et où, surtout, la nourriture des animaux qui se trouvent dans chaque milieu est conforme et de même nature que ce milieu. Selon la même loi, la nourriture est *adaptée* à l’organisme qui l’ingère et confirme cette dépendance et cet équilibre de l’animal et de son milieu, toujours sur le mode d’une stricte correspondance : les qualités des aliments deviennent celles de l’organisme. Le régime apparaît ainsi comme une détermination qui vient se superposer à la détermination spatiale. Le traité hippocratique *du Régime*, dont les postulats physiques sont ceux des Physiiciens, affirme ainsi que les poissons de vase se nourrissent d’eau et d’aliments plus terreux qu’ailleurs de sorte qu’ils sont eux-mêmes plus “lourds” ; les oiseaux qui vivent près de l’eau ont, eux, une alimentation plus humide et deviennent -ou plutôt persistent à être- plus humides que les autres oiseaux ⁽⁵⁾.

La définition du lieu comme biotope et “édonyme” (lieu de nourriture) est également celle qui justifie aux yeux

d’Aristote une division des animaux en aquatiques et terrestres : “Les animaux se divisent suivant les lieux (*kata topous*) ; en effet les uns sont terrestres (*péza*), les autres aquatiques (*énudra*) [... Ils] sont appelés terrestres ou aquatiques parce qu’ils se nourrissent et passent leur vie dans l’un ou l’autre de ces éléments (*tên trofên poieisthai kai diagogên*)”⁽⁶⁾.

Une détermination essentielle

Aristote illustre bien cette idée en suggérant que l’espace ne relève pas, pour les animaux, de la question “où” (détermination locale et accidentelle) mais de la question “comment” (détermination substantielle) et rentre donc légitimement dans la définition de l’animal : “il semble bien qu’une substance ne diffère pas d’une substance par sa localisation. C’est pourquoi aussi on blâme ceux qui divisent l’animal par les termes *pédestre* (*pézon*) et *aquatique*, (*énudron*) attendu que le *pédestre* et l’*aquatique* indiquent uniquement une localisation. *Ou bien peut-être, dans ce cas, le reproche n’est-il pas justifié : l’aquatique ne signifie pas, en effet, l’existence dans quelque chose ni un certain lieu, mais bien une certaine qualité (ourgar en tini oude por sêmeinei to énudron alla poion ti)* puisque si l’animal est à sec, il n’en est pas moins aquatique ; et de même, l’animal *pédestre*, même dans l’eau, sera *pédestre* et non *aquatique*”⁽⁷⁾ ; aussi le Stagirite peut-il écrire que les poissons sont *par nature* (*fusei*) paralytiques ou pélagiques⁽⁸⁾.

Ainsi l’appartenance à un espace met en jeu, au niveau théorique, des propriétés essentielles des animaux et constitue, pour eux, une détermination cruciale.

⁽³⁾Cf. Bollack, 1992, t. I, p. 234 : “Les animaux, au début du monde, quand leurs formes furent achevées, ont cherché l’entourage le plus propre à compenser leurs excès et leurs manques. Par leurs éléments combinés le corps et le milieu composent un seul *organisme*”.

⁽⁴⁾Arist., *sur la Respiration*, 20, 477 a 32.

⁽⁵⁾Hippocrate [Hp.], *des Affections*, 52, 6, 264 ; cf. *Vict.*, 2, 47 sq. On trouve ainsi chez Arrien (*l’Inde*, 26, 7, 2) que les moutons ichtyophages ont le même goût que les poissons et que les oiseaux de mer. Il faut remarquer que les aliments et l’organisme sont toujours pensés dans un rapport d’homogénéité : les animaux humides se nourrissent d’aliments humides et les animaux secs d’aliments secs. L’autre loi de compensation n’est jamais invoquée pour définir ce rapport.

⁽⁶⁾Arist., H.A., VIII, 589 a 10-17 ; cf. *ibid.*, I, 487 a. Aristote ajoute que les animaux peuvent être dits aquatiques ou terrestres en vertu d’un autre critère : selon qu’ils absorbent de l’air ou de l’eau. Concernant cette fonction, qui a une grande importance à ses yeux, Aristote se démarque des positions de certains Présocratiques qui, tels Diogène (cf. *Resp.*, 471 a 3 & b 12), Empédocle (*ibid.*, 473 b 9) ou Anaxagore (*ibid.* 470 b 30 ; cf. *Fragments A* 115) pensaient que tous les animaux respiraient. Démocrite au contraire n’attribue pas la respiration à tous les animaux (*ibid.* 471 b 30). Cette option dépend, elle aussi, de la constitution (*krasis*) de l’animal. Le Stagirite résume un peu plus loin les points de vue selon lesquels les animaux peuvent être appelés aquatiques ou terrestres : la respiration ou l’absorption d’eau ; la constitution (*krasis*) ; la nourriture (*trofê*), *ibid.*, 590 a 13. Le lieu qui influe sur la température joue aussi un rôle important dans le mode reproduction. *En Génération des Animaux*, II, 1, 732 b, le rapport entre la chaleur et le mode de reproduction apparaît déterminé en grande partie par le séjour. La plupart des fonctions (*praxeis*) sont en définitive liées à la détermination spatiale.

⁽⁷⁾*Topiques*, 144 b 32 ; cf. Alexandre d’Aphrodise, *Commentaire aux Topiques*, I, 454, 17.

⁽⁸⁾H.A., VIII, 19, 602 a.

Les divisions de l'animalité

Système ternaire et système binaire

L'accent mis sur les fonctions organiques de l'animal conduit souvent à une réduction du cadre physique originel -qui est trinaire- à une distinction binaire. Puisque l'air ne constitue pas un espace dans lequel les animaux peuvent s'alimenter, il n'est pas considéré dans le cadre zoologique comme un biotope. Si la division naturelle de l'espace en trois aires est corroborée par la tripartition du règne animal en trois formes de vie principales : fauves (*thêres, thêria*), poissons (*ichthus*), oiseaux (*oiônoi, omiithes*), la littérature zoologique adopte le plus souvent un schéma à deux termes, opposant les aquatiques (*énudra*) et les terrestres (*chersaia/péza*). C'est le cas non seulement dans l'œuvre biologique d'Aristote, mais aussi dans des textes moins techniques comme le traité de Plutarque sur l'intelligence des animaux⁽⁹⁾. Ces deux types de divisions n'entrent toutefois pas en concurrence puisque le genre des oiseaux est globalement intégré au groupe des animaux terrestres⁽¹⁰⁾ ; la division des oiseaux en terrestres et aquatiques n'intervient qu'à un niveau taxinomique inférieur⁽¹¹⁾ :

Terrestres		Aquatiques
oiseaux	marcheurs	poissons
terrestres	aquatiques	

Ainsi, la distinction spatiale binaire apparaît à la fois comme un cadre général de répartition des principales classes et, dans le cas des oiseaux, comme un critère de division interne à la classe.

La frontière entre les espaces

La limite entre ces deux espaces est soulignée de deux façons : par une dramatisation de la frontière, et par un traitement particulier des animaux amphibiens. "Un crabe, raconte une fable ésoopique, étant monté de la mer sur le rivage, cherchait sa vie solitairement. Un renard affamé l'aperçut ; comme il n'avait rien à se mettre sous la dent, il

courut sur lui et le prit. Alors le crabe sur le point d'être dévoré, s'écria ; "J'ai mérité ce qui m'arrive, moi qui, habitant de la mer (*thallasios*), ai voulu devenir terrien (*chersaios*)"⁽¹²⁾. Ce crabe philosophe montre qu'on ne transgresse pas les frontières spatiales impunément.

La question de la situation ambiguë des amphibiens, auquel Aristote échappe par une définition souple et plurielle de l'identité terrestre et aquatique, est abordée par Démocrite et, après lui, par Théophraste, dans un traité sur "les animaux marins qui vivent au sec" appartenant à une série d'opuscules consacrés à des cas zoologiques problématiques. Malheureusement, les textes qui s'y rapportent sont trop fragmentaires pour que l'on puisse se faire une idée précise de la réponse qui y était apportée. Théophraste semble ranger les membres de cette catégorie parmi les animaux aquatiques, mais elle apparaît comme nettement isolée dans plusieurs passages d'auteurs grecs⁽¹³⁾. Le simple fait de réunir ces animaux qui vivent à cheval sur deux espaces, et qui forment un ensemble très hétérogène d'animaux (comprenant l'hippopotame, la loutre, le crocodile, la tortue, le castor, le triton, les crabes, les crevettes, le poulpe, etc.) montre assez que la relation à l'espace est une donnée fondamentale dans la définition zoologique de l'animal.

Les divisions de l'espace

La géographie

Mais la topographie zoologique ne se limite pas au cadre sommaire de ces deux aires et prend en compte des divisions plus fines qui, pour la plupart, font partie intégrante du discours géographique, mais qu'elle exploite de façon particulière. Les principaux lieux (*topoi*) distingués dans le discours géographique sont la montagne (*oros*), la plaine (*pedion*), le marais (*héléos*), l'île (*nêsos*), le rivage (*aigialos*) la haute mer (*pelagos*), le lac (*limnê*) et la rivière (*potamos*). Les unités de l'espace terrestre sont donc la montagne, la plaine et le marais ; celles de l'espace aquatique : la mer, la rivière, le lac et le marais, que Théophraste reprend dans sa répartition des plantes⁽¹⁴⁾ :

⁽⁹⁾"Si ce sont les animaux de la terre ou ceux de la mer qui sont les plus intelligents", Plutarque [Plu.], *Moralia*, 959 B-985 C.

⁽¹⁰⁾Il convient de signaler une exception intéressante dans le traité de Plutarque signalé dans la note précédente : l'alcyon, oiseau semi-mythique pour les Grecs, réputé pour faire son nid dans les vagues, que Plutarque mentionne parmi les animaux marins.

⁽¹¹⁾Cf. Aristophane de Byzance, *Epitomé de l'Histoire des Animaux*, 1, 23, 2 : "parmi les oiseaux ailés, les uns sont marins, d'autres fluviatiles, d'autres terrestres" ; cf. Lucien, *Histoire vraie*, 1, 31, 10 ; cf. Sextus-Empiricus, *contre les Mathématiciens*, 1, 264, 6.

⁽¹²⁾Esope, *Fable* 150 (éd. Chambry).

⁽¹³⁾Cf. Ath., 7, 353 f : "certains animaux sont terrestres, d'autres aquatiques, d'autres ignés, <...> d'autres amphibiens, comme l'hippopotame, le crocodile et la loutre" ; cf. Arist., H.A., 552 b 10. Plutarque cite comme classes animales les volatiles, les nageurs, les terrestres, et les amphibiens (Plu., 636 E 5) ; cf. Oppien, *Halieutiques*, I, 413.

⁽¹⁴⁾On doit noter la place intermédiaire du marais. Le terme le plus usuel pour désigner le marais est en effet employé dans les deux divisions. Il constitue une interface entre l'eau et la terre.

<u>Théophraste</u>		<u>Théophraste</u>	
<i>Enquête sur les Plantes</i> , 1, 8, 1, 15		<i>Enquête sur les Plantes</i> , 4, 8, 1, 5	
Plantes terrestres	de montagne	Plantes aquatiques	de mer ⁽¹⁵⁾
	de plaine		de rivière
	de marais		de lac
			de marais

L'espace des zoologues n'est pourtant pas celui des géographes, et ce critère spatial n'est pas utilisé de façon systématique et équilibrée pour organiser la faune. On constate en effet qu'il joue très peu dans la distinction des diverses formes de vie qui occupent l'espace terrestre et que les différences locales ne sont valorisées et pleinement exploitées que dans l'espace aquatique.

Les aires terrestres

L'opposition culturelle entre espace de la sauvagerie et espace apprivoisé prévaut dans tous les textes zoologiques dès qu'il s'agit de classer les quadrupèdes, y compris dans les textes des diététiciens⁽¹⁶⁾. Il ne s'agit pas d'espaces physiques, mais plutôt d'espaces "pratiques" ou symboliques, même si, concrètement, cette division recouvre très schématiquement l'opposition entre la montagne (ou la forêt) et la plaine. La distinction véritablement topographique intervient, dans le cas des quadrupèdes, seulement au niveau des variétés d'une même espèce ou d'un même genre, comme on le voit dans les deux exemples ci-dessous⁽¹⁷⁾ :

<u>Xénophon</u> (IV ^{ème} s.), <i>Cynégétique</i> , 5, 17, 2		<u>Philostrate</u> (II ^{ème} /III ^{ème} s. ap.), <i>Vie d'Apollonios de Thyane</i> , 3, 8, 1	
Chiens	de montagne	Éléphants	de montagne
	de plaine		de plaine
	de marais		de marais

En ce qui concerne les oiseaux "terrestres", le critère spatial a également une faible portée et une signification réduite : la répartition se fait entre oiseaux de montagne et oiseaux de plaine⁽¹⁸⁾, desquels sont parfois distingués les oiseaux domestiques, c'est-à-dire essentiellement la volaille (de la montagne/ de la campagne/ vivant avec l'homme)⁽¹⁹⁾. Le schéma est parfois développé, mais avec

une simple valeur descriptive et dans des textes qui ne sont pas à proprement parler zoologiques :

Aristophane (V^{ème} s.), *Les Oiseaux*, 227-262

BIOTOPES : champs jardins montagne marais plaine mer

Galien (I^{er}/II^{ème} s. ap.), *Des médicaments simples*, 12, 304, 3

BIOTOPES : montagne plaine marais lacs maison

La différence la plus significative, constamment mise en valeur dans les textes qui s'intéressent aux qualités organiques des oiseaux, est l'opposition fondamentale que nous évoquons entre les oiseaux qui relèvent du sec et ceux qui relèvent de l'humide :

Hippocrate, *Du Régime*, 2, 47

<i>Terrestres</i>	secs
Dans les marais (<i>palmipèdes</i>)	humides

Galien, *Des propriétés des aliments*, III, 6, 700

De la montagne et des lieux secs	secs
Des lacs, étangs ou marais	humides

Id., *Du Régime amincissant*, 55.

De la montagne	secs & chauds
Des marais, lacs et plaines (= de la plaine)	humides & gras

Ainsi, quand on se penche sur les subdivisions de ces deux espaces majeurs, on constate que si les biotopes correspondent aux découpages des géographes la valorisation des espaces est particulière et que le critère est peu exploité dans le classement des animaux terrestres. En fait le critère spatial n'est à l'origine de classes que dans le domaine aquatique, pour les poissons, et presque uniquement dans la littérature diététique.

⁽¹⁵⁾Le texte en italiques dans les tableaux est extrapolé et n'apparaît pas tel quel dans les œuvres citées.

⁽¹⁶⁾Cf. par exemple Hp., *Vict.*, 2, 46 ; Mnesithée, *Fr.* 39 : L'usage, dans les exposés sur les qualités diététiques des animaux, est de traiter des chairs de façon spécifique en étudiant d'abord les animaux domestiques ordinairement consommés, puis les sauvages.

⁽¹⁷⁾Le terme 'montagnard' est presque toujours synonyme de 'sauvage' (Cf. Eschyle, *Suppliants*, v. 57 ; Sophocle, *Philoctète*, v. 936 ; Théophraste, *Histoire des Plantes*, 3, 2, 4, 8...

⁽¹⁸⁾Arist., *H.A.*, VIII, 607 a 9.

⁽¹⁹⁾Arist., *H.A.*, I, 488 b 2 sq.

La pertinence du critère spatial en ichthyologie Prole ou chair

Le système simple, celui des géographes : marais, rivière, lac, mer, est considérablement développé dans deux types disciplines qui ont partie liée : l'halieutique et la diététique. Comme repères, nous présentons sous forme de tableaux les principales divisions aquatiques opérées par deux auteurs à peu près contemporains : Oppien, auteur d'un poème sur la pêche, et Galien, dans son traité *sur les Propriétés des aliments* :

Oppien de Cilicie (II^{ème}/III^{ème} s. ap.), *Halieutiques*, I, 95-258

AIRES	HABITATS PARTICULIERS
RIVAGE	plages basses vase et bas-fonds rivages herbus embouchures de fleuve ou de lac ; lagunes
ROCHERS	pierres couvertes de fucus ou d'algues pierres profondes et raboteuses pierres couvertes d'herbes pierres creuses pierres des fonds marins pierres battues par les vagues
HAUTE MER	haute mer

Galien, *Des Propriétés des Aliments*, 6, III, 709-711

AIRES	HABITATS PARTICULIERS
EAU SALÉE	haute mer roches rivages
EAUX MÉLÉES	embouchures de fleuves lagunes
EAUX DOUCES	fleuves rapides fleuves lents lacs marais égouts

A première vue, Oppien est meilleur topographe que Galien, car sa typologie des lieux marins est beaucoup plus fine. Mais les perspectives des deux auteurs sont nettement différentes : pour le premier, qui s'intéresse surtout au relief marin, l'espace est conçu comme un lieu de résidence et de capture des animaux, tandis que pour le second, qui a surtout souci de la qualité de l'eau, il représente véritablement le milieu ambiant et le creuset organique des poissons. La signification de la détermination spatiale est donc beaucoup plus forte dans l'exposé de

Galien car elle est directement liée à la nature de l'animal. Ce qui distingue en effet le discours diététique, c'est sa capacité à faire signifier l'espace, à articuler autour de cette détermination les propriétés physiques de l'animal et donc à le constituer comme principe explicatif des qualités de l'animal.

Toutes les qualités pertinentes aux yeux des médecins sont déduites des qualités de l'espace aquatique dont les poissons relèvent, et de la nature de l'eau (salée/douce ; vive/morte ; pure/polluée) selon une série d'équations que l'on peut résumer ainsi pour les deux groupes les plus fréquemment cités dans les textes :

• Haute mer (salée)	= migrants = fermes = lourds = secs
• Roches (salée) (pure)	(= sédentaires) = tendres = légers = secs = digestes

Le système ichthyologique dans la diététique

Les adjectifs employés pour qualifier les poissons ne sont pas toujours exactement les mêmes d'un texte à l'autre mais les qualités attribuées aux membres de chaque groupe sont globalement convergentes comme les montrent les tableaux ci-dessous :

Hippocrate, *Du Régime*, 2, 48

EAUX	TYPES DE POISSONS	QUALITÉS
Eau salée	poissons de roche poissons de mer (et migrants) poissons de vase	légers lourds/denses/forts lourds/nuisibles
Eaux douces	poissons de lac et de rivière	très lourds

Hippocrate, *Des Affections*, 52, (6, 264)

EAUX	TYPES DE POISSONS	QUALITÉS
Eau salée	poissons des côtes escarpées	légers
Eaux douces	poissons de rivière et de lac	lourd/gras

Hippocrate, *Sur la différence des aliments*, 485.

EAUX	TYPES DE POISSONS	QUALITÉS
Eau salée	poissons de roche poissons de mer poissons de mer pure	digestes/sains/ savoureux digestes/nourrissants/ savoureux excellents
Eaux douces	poissons de rivière poissons de lac (ou de rivière sans courant et trouble)	mauvais/indigestes très mauvais

Dioclès (IV^{ème}), *Fr.* 135

EAUX	TYPES DE POISSONS	QUALITÉS
Mer	poissons de roche	tendres
	<i>poissons de mer</i>	secs

Mnésithée (IV^{ème}/III^{ème} s.), *Fr.* 38

EAUX	TYPES DE POISSONS	QUALITÉS
Mer	poissons de roche	secs/nourrissants
	poissons de mer	indigestes/nourrissants

Ibid.

EAUX	TYPES DE POISSONS	QUALITÉS
Mer	<i>poissons</i> vivant dans les profondeurs	digestes
Eaux mêlées	<i>poissons</i> du rivage	secs/ minces
	<i>poissons</i> de lagune et de golfe	humides/gras/ indigestes
	<i>poissons</i> des embouchures de fleuves	humides/gras/ indigestes
	<i>poissons</i> de mer qui remontent les rivières vers les lacs	lourds/indigestes
Eaux douces	poissons de rivière et de lac	indigestes

Xénocrate (I^{er} s. ap.), ap. Oribase, *Collection médicale*, II, 58

EAUX	TYPES DE POISSONS	QUALITÉS
Eau salée	poissons de roche	nourrissants
	poissons de mer	nourrissants/digestes
	poissons de bord de mer	indigestes/insipides
Eaux douces	poissons de lac et de rivière	indigestes/lourds

Galien, *Des Propriétés des Aliments*, III, 6, 699

EAUX	TYPES DE POISSONS	QUALITÉS
Eau salée	poissons de roche	digestes/sains/ savoureux/chair tendre
	poissons de mer	secs
	poissons du rivage	secs
Eaux mêlées	poissons des embouchures de fleuve ou de lac ; ou de lagune	gras
Eaux douces	poissons de rivière et de lac	indigestes
	poissons d'égout	excessifs/gluants

Galien, *Du Régime Amincissant*, 55

EAU	TYPES DE POISSONS	QUALITÉS
Mer	poissons de roche	nourrissants
	poissons de mer	moins nourrissants

Le classement des poissons, qui est au fond une typologie des *chairs* des poissons, est hiérarchisé dans un ordre constant qui est à la fois gastronomique (tendre/dur), diététique (léger/lourd) et physique (sec/humide), et dont les deux pôles extrêmes sont les poissons de roches (secs, légers et tendres) et les poissons d'égouts ou de marais (humides, lourds et indigestes). La netteté de ces différences et la validité du critère spatial sont telles que Galien en vient à remettre en cause l'unité biologique des poissons qui, tout en partageant un même *zoonyme*, présentent toutefois des variétés locales nettement distinctes : "les mulets, selon leur variété, présentent entre eux de si grandes différences qu'il semblerait que le mullet marin est d'une autre espèce (*ds dokein heteron einai génos*) que celui qu'on trouve dans les lacs, les rivières, les marais ou les égouts qui charrient les ordures des villes"⁽²⁰⁾.

Bien sûr, pas plus que pour les autres animaux, le critère spatial n'est le critère unique de classement des poissons et l'on rencontre dans les textes de nombreuses classes fondées sur la morphologie (poissons à écaille, poissons lisses, etc.), sur le comportement (grégaires, migrateurs...), ou directement sur les qualités gastronomiques (poissons à chair tendre/ poissons à chair ferme). Le discours diététique connaît en fait une évolution analogue à celle des autres discours zoologiques : il s'oriente vers une présentation monographique (souvent alphabétique) et spécifique, et accorde de moins en moins de place aux classements typologiques, qui reposent sur des déterminations générales et ne permettent pas de décliner tous les caractères particuliers des espèces. Toutefois, le critère spatial est le seul, en ichtyologie, à fournir le cadre d'un classement à la fois étendu et traditionnel. Il est évident que l'influence des philosophes que l'on appelle Présocratiques, qui fournissent les premières équations permettant de qualifier l'animal à partir de son milieu, est déterminante dans les premiers textes diététiques, mais on peut s'étonner qu'elles soient si constamment exploitées dans le domaine précisément où elles s'avèrent le plus problématiques. Théoriquement, tout d'abord, parce que la dialectique entre le milieu et l'organisme est beaucoup plus complexe que celle qui met en jeu un espace et un corps matériel. Le principe d'adéquation (par compensation ou convergence) joue en effet à deux niveaux au moins : entre l'espace et les corps (nourriture ou animaux), et entre l'aliment et l'organisme. Si une mécanique thermique peut présider au premier rapport il est insuffisant pour expliquer les phénomènes de croissance, car l'organisme n'est pas analogue à un nouveau "milieu". En second lieu, parce que le classement spatial, qui

⁽²⁰⁾Gal., *Sur les propriétés des aliments*, III, 6, 709 ; cf. Id., *Vict. Att.*, 58.

trahit une perspective globale et réductrice, est appliqué au monde marin et à des animaux qui sont particulièrement bien connus des Grecs et finement distingués.

On peut expliquer cette relative "réussite" et fortune du critère spatial en ichtyologie de façon "négative" : ces distinctions permettraient d'organiser une classe dans laquelle les différences d'ordre morphologique ou éthologique sont généralement plus difficiles à établir que pour les oiseaux ou les quadrupèdes. La division spatiale offrirait ainsi un critère *par défaut*. Certes, elle permet non seulement de motiver les jugements diététiques globaux sur les poissons mais également d'articuler et d'organiser les chapitres généraux consacrés aux animaux marins au moyen d'une typologie manifeste et fonctionnelle ; mais, en même temps, elle constitue le plus petit dénominateur commun des différents discours ichtyologiques : si l'on retrouve ce type de classement

d'Hippocrate à Oppien, d'Aristote à Elien, d'Archestrate à Galien, c'est qu'il offre en somme le cadre le plus simple et le plus neutre. Cependant, si l'on tient compte de la spécificité du discours diététique et de son objet : le poisson *dans sa chair*, le domaine ichtyologique apparaît comme le champ de prédilection pour l'application et le développement de la conception présocratique matérialiste et écologique des rapports de l'animal à son milieu, à laquelle Hippocrate et Galien se réfèrent explicitement : les poissons sont conçus comme des animaux plus matériels, moins susceptibles de connotations symboliques, moins affranchis de leur environnement, et soumis, en somme, à un conditionnement plus mécanique. Le classement des poissons selon les lieux de vie n'est pas tant un classement des aliments marins qu'un classement des poissons en tant qu'ils sont, essentiellement, perçus comme des aliments.

Bibliographie

(les textes grecs cités en notes ne sont pas repris dans la bibliographie)

- ALTHOFF J., 1992.- *Warm, kalt, flüssig und fest bei Aristoteles. Die Elementarqualitäten in den zoologischen Schriften*. Hermes Einzelschriften, 57 : Stuttgart.
- ATRAN S., 1985.- Pretheoretical Aspects of Aristotelian Definition and Classification of Animals : the Case for Common Sense, *Studies in History and Philosophy of Science*, 16 : 113-163.
- ATRAN S., 1986.- *Fondements de l'histoire naturelle : pour une anthropologie de la science*. Bruxelles : Complexes/ P. U. F.
- BERTIER J., 1977.- *Mnésithée et Dieuchès*. Leyde : Brill.
- BERTIER J., 1988.- Les animaux dans la diététique hippocratique. In : *Anthropozoologica. L'animal dans l'alimentation humaine : critères de choix* (n. spécial). Actes du colloque international de Liège, nov. 1986 : 83-90.
- BODENHEIMER F. S., 1954.- Aristotle, the Father of Animal Ecology. In : *Vol. Jubil. Millas-Vallicrosa I* : 165-182.
- BOLLACK J., 1992.- *Empédocle*. Paris : Gallimard (1^{re} éd. 1965), 3 vol.
- BOURGEY L., 1953.- *Observation et expérience chez les médecins de la collection hippocratique*. Paris : Vrin.
- BOURGEY L., 1955.- *Observation et expérience chez Aristote*. Paris : Vrin.
- BURNET J., 1892.- *Early Greek Philosophy*. London / Edinburgh, (traduction française de la 2^{ème} éd. 1919.- *L'aurore de la philosophie*. Paris : Payot).
- ELLEN R.F. et REASON D. ed., 1979.- *Classifications in Their Social Contexts*. Londres.
- GOTTHELF A., 1985.- *Aristotle on Nature and Living Things. Philosophical and Historical Studies Presented to D. M. Balme*, 29. Pittsburgh Mathesis & Bristol Classical Press.
- GOTTHELF A. et LENNOX J.G. ed., 1987.- *Philosophical Issues in Aristotle's Biology*. Cambridge.
- HARIG G. et KOLLESCH J., 1974.- Diokles von Karystos und die zoologische Systematik. *Schriftenreihe für Geschichte der Naturwissenschaften, Technik und Medizin*, 11 (1) : 24-31.
- KIRK G.S. et RAVEN J. E., 1964.- *The Presocratic Philosophers. A Critical History with a Selection of Texts*. Cambridge.
- KROLL W., 1940.- *Zur Geschichte der aristotelischen Zoologie*. Akademie der Wissenschaft in Wien, Sitzungsberichte, philosophisch-historische Klasse, 218 (2) Vienne.
- KRÜGER I., 1911.- Die Lebensmittellehre der griechischen Ärzte. In : I. Hilberg & J. Jüthner ed., *Primitiae Czernowicienses*, 2 : 1-53.
- LLOYD G.E.R., 1961.- The Development of Aristotle's Theory of the Classification of Animals. *Phronesis*, 56 : 59-80.
- LLOYD G.E.R., 1970.- Hot and Cold, Dry and Wet in Early Greek Thought. In : D. J. Furley et R. E. Allen ed., *Studies in Presocratic Philosophy*, Cambridge, I : 255-280.
- PALM A., 1933.- *Studien zur hippokratischen Péri Diatès*. Tübingen, (stt. I^{re} partie : *Untersuchungen über die Geschichte der Zoologie bis auf Aristoteles : Die Entstehung des älteren Tiersystems und seine Nachwirkung bis zum Ende des 4. Jahrhunderts v. Chr.* : 5-44).
- PELLEGRIN P., 1982.- *La classification des animaux chez Aristote. Statut de la biologie et unité de l'aristotélisme*. Paris : Belles Lettres.
- POLEK N., 1909.- Die Fischkunde des Aristoteles und ihre Nachwirkung in der Literatur. In : Hilberg I. et Jüthner J., ed., *Primitiae Czernowicienses*, I : 35-57.
- THOMPSON D' A. W., 1934.- *Science and the Classics*. Oxford.
- THOMPSON D' A. W., 1947.- *A Glossary of Greek Fishes*. Londres.